

**CENTRE DE GESTION
de la
Fonction Publique Territoriale
de la COTE D'OR**

16 Rue Nodot
CS 70566
21005 DIJON CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 19 FEVRIER 2025**

NOMBRE
D'administrateurs en exercice : 27
De présents : 11
De votants : 17
De représentés : 6

Date de convocation : 11 février 2025
Date d'affichage : 27 FEV. 2025

N° 25.03

A Dijon, l'an deux mille vingt-cinq, le 19 février à 11 heures, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Patricia GOURMAND.

ETAIENT PRESENTS

Mesdames Isabelle PASTEUR, Céline TONOT et Catherine LOUIS, Messieurs Michel LENOIR, Laurent SCHEMBRI, Patrick CHAPUIS, Michel ROIGNOT, Hubert SAUVAIN, Hugues ANTOINE, Jean MAREY et Antoine HOAREAU.

OBJET :
Compte administratif 2024

Pouvoir de M. FALCONNET à Mme PASTEUR

Pouvoir de M. ESPINOSA à M. LENOIR

Pouvoir de M. RUET à M. CHAPUIS

Pouvoir de Mme VENTARD à M. SAUVAIN

Pouvoir de M. LUCAND à Mme TONOT

Pouvoir de Mme MUTIN à M. MAREY

Monsieur Jean-Christophe BOUIN,
agent comptable, présent.

Monsieur Michel LENOIR a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DELIBERE

Monsieur Michel LENOIR, Vice-Président, présente aux membres du Conseil d'Administration le Compte Administratif 2024.

Toutes les précisions nécessaires ayant été données, la Présidente quitte la séance et Monsieur LENOIR soumet au vote le compte administratif.

Les membres du Conseil d'Administration adoptent, à l'unanimité, le Compte Administratif 2024 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 3 199 240,26 €
- Recettes :
 - ✓ Recettes de l'année : 3 273 338,93 €
 - ✓ Excédent antérieur reporté : 1 382 727,76 €
 - ✓ Total des recettes : 4 656 066,69 €
- Excédent de fonctionnement cumulé : 1 456 826,43 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 171 074,99 €
- Recettes :
 - ✓ Recettes de l'année : 101 639,35 €
 - ✓ Excédent antérieur reporté : 1 302 942,37 €
 - ✓ Total des recettes : 1 404 581,72 €
- Excédent d'investissement cumulé : 1 233 506,73 €

Résultat global : 2 690 333,16 €

Fait en séance les jour/mois/an susdits,
Pour extrait conforme,
La Présidente



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Dijon le :
La Présidente

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 27 FEV. 2025

